

COMPTE-RENDU du 5^e RENDEZ-VOUS des BELVEDERES sur la VALLEE du LEZ du mardi 29 novembre 2016

au DOMAINE de LUNARET à Montpellier

(Ce texte a été revu par V. Sablain et V. Perret pour les parties les concernant)

Nous avons été reçus à la ferme pédagogique du zoo de Lunaret, proche de la Réserve du Lez, par Vincent Perret.

(Matin)

PRESENTS: 17 personnes

ABRIAL Christian (Président de l'association « Nages-garrigues-Pierres Sèches), ABRIAL madame (association « Nages-garrigues-Pierres Sèches), CHENEAUX Jean-Marie (club informatique de St Clément de Rivière), CROCHET Jean-Yves (géologue et paléontologue, responsable de l'association Asprogéo), FAIDHERBE Sylviane (responsable de la Ligue pour la Protection des Oiseaux – L.P.O de l'Hérault), de LABRUSSE Olivier (géographe-historien, au Conseil d'Animation l'association des Amis de la chapelle de Baillarguet et membre du Collectif des Garrigues, coordonateur du projet Belvédères-Lez), MARTIN François (président de l'association des Amis de la chapelle de Baillarguet), JAUNIN Jocelyne (association « Nages-garrigues-Pierres Sèches), JAUNIN Jacques (association « Nages-garrigues-Pierres Sèches), LANOVELINI (archéologue, médiatrice culturelle au musée de Nîmes), NESPOULOUS Amélie (géographe, animatrice au Collectif des Garrigues et de l'opération Belvédères-Lez), ODET Henri (ex-Cirad, de St Gély du Fesc), PERRET Vincent (responsable du service pédagogique du zoo de Lunaret et de la Réserve du Lez), POMAREDE Michel (association des Amis de la chapelle de Baillarguet), SABLAIN Vincent (technicien au S.Y.B.L.E Syndicat du Bassin du Lez-Mosson et employé du Conseil départemental de l'Hérault à la Maison Départementale de l'Environnement – M.D.E- au château de Restinclières à Prades le Lez), SIVADE André (Chimiste, ex-enseignant de l'Université de Montpellier, ex-fondateur du DEUST Sciences et Techniques de l'Environnement), VEDEAU René (Foyer rural de Ste Croix de Quintillargues, section Patrimoine).

TOUR de TABLE: certaines personnes se présentent - ou présentent leurs actions- plus longuement que la liste ci-dessus (= Ressources)

ABRIAL Christian informe que les associations Pierres sèches (murets, capitelles, ...en garrigues), coordonnées par le Collectif des Garrigues ont résolu de créer des livrets-guides des découvertes de ces patrimoines. La démarche « Belvédères sur la vallée du Lez » (également soutenue par le collectif des garrigues) est susceptible de « passerelles » entre les deux.

CHENEAUX Jean-Marie : développe dans son club à St Clément de Rivière et dans l'opération Belvédères les outils informatiques et de communication, en particulier la cartographie de

patrimoines sous Open Street Map (O.S.M) et Umap (en liaison, en particulier, avec Amélie Nespoulous)

CROCHET Jean-Yves. Depuis 1982 et la Commission Bouchardeau sur les Réserves Naturelles de France, se consacre à la protection des patrimoines géologiques. Il a créé l'association « asprogéo » association pour la protection des patrimoines géologiques dans le grand sud-ouest étendu au Languedoc. Membre de la CRPG commission Régionale du Patrimoine géologique. A ce titre l'Inventaire géologique du grand sud-ouest a été validé en 2014 pour le Languedoc-Roussillon.

Concernant le Lez Jean-Yves rappelle l'existence des « deux Lez » : celui de surface, celui souterrain en milieux karstique (et les liaisons avec les pertes du fleuve Hérault).

Il rappelle l'existence du cimetière wisigothique du carrefour de Ste Julie (Montferrier au pied de Baillarguet), détruit lors de l'aménagement du rond-point.

FAIDHERBE Sylviane signale l'existence, à la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) , d'une base de données sur les milieux de l'avifaune, dont le Lez.

MARTIN François rappelle que la vallée du Lez est la « colonne vertébrale » de l'association de Baillarguet depuis 5 ans. Il signale qu'après l'actuelle exposition et conférences sur les représentations du Lez par les dessinateurs et peintres (Amelin, Laurens, Corot, Bazille) et photographes, le programme de l'année qui vient est consacré à « l'Histoire économique de la vallée du Lez ».

ODET Henri, concerné par la gestion et la dynamique des territoires, signale le diagnostic et programme d'action qui avait été établi par « Ecologie les verts » pour les dernières élections cantonales.

VEDEAU René rappelle l'existence de « l'écosite des charbonnières » de Ste Croix de Quintillargues et de la journée du 10 décembre (avec le soutien du Collectif des Garrigues) avec l'expérimentation d'un four à chaux selon les méthodes de l'époque.

PRESENTATION de La JOURNEE (matin)

Olivier de LABRUSSE, coordonnateur de l'opération Belvédères, remercie toutes et tous de leur présence et se félicite des compétences ainsi rassemblées. Olivier et Amélie Nespoulous, animatrice de l'opération « Belvédères sur la vallée du Lez », rappellent brièvement l'origine de l'opération, les 4 précédents rendez-vous, dont les compte-rendus et documents se trouvent sur la page dédiée du Collectif des Garrigues (récemment mise à jour et améliorée par Amélie):

<http://www.wikigarrigue.info/wakka.php?wiki=BelvederesLez>

<http://www.wikigarrigue.info/wiki18/wakka.php?wiki=PagePrincipale>

ainsi que l'existence d'une liste de discussion : belvederes-lez@wikigarrigue.info

Il était prévu initialement une matinée de visites sur le terrain des Belvédères de Lunaret et l'après-midi une réunion de travail sur "le bilan et perspectives, à mi-parcours, de l'opération belvédères ».

Le mauvais temps (pluie) a amené à modifier le programme.

Le matin a été consacré aux exposés de Vincent SABLAIN et Vincent PERRET et aux échanges avec ceux-ci. L'après-midi a la « balade » des belvédères de Lunaret et des bords du Lez par Vincent Perret.

La réunion de travail a été reportée à la prochaine après-midi du prochain et 6^e rendez-vous des belvédères qui aura lieu à Castelnau le mercredi 25 janvier 2017.

Vincent SABLAIN : le rôle du SYBLE, la ZONE NATURA 2000 (matin)

Vincent explique tout d'abord les raisons de sa présence : le SYBLE, organisme technique, au service des 41 communes qui le compose, souhaite « comprendre le lieu – et les milieux- sur lequel il agit, notamment avec les apports de l'Histoire et la connaissance des patrimoines du Lez »

Le **SYBLE** se préoccupe surtout de :

- la question des inondations
- la conservation des zones humides
- la conservation de la biodiversité, des zones humides,

d'où le site Natura 2000 « le lez ».

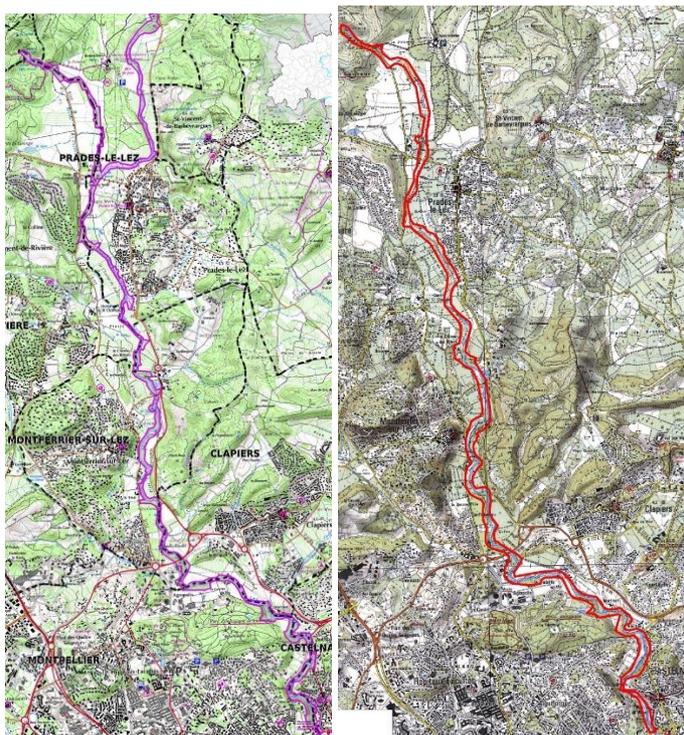
C'est un réseau européen de conservation de la biodiversité, issu des directives oiseaux et habitats (faune-flore), pouvant correspondre à des « milieux » tels que la ripisylve, éventuellement spécifiée, par exemple en « aulnaie-frênaie ».

L'Union Européenne (U.E) fixe des objectifs à atteindre, à charge pour chaque Etat de fixer les moyens de gestion. En France gestion des sites Natura 2000 est essentiellement assuré les Collectivités Territoriales, selon la loi de 2007 sur les territoires ruraux.

La France s'appuie sur une stratégie de concertation entre tous les acteurs (dont les chasseurs, et les agriculteurs) pour la gestion des sites Natura 2000.

Pour chaque site est donc institué un Comité de Pilotage regroupant une majorité des acteurs (avec règles de représentativité et proportionnalité, notamment en ce qui concerne les associations). Un Document d'Objectifs (DOCOB) est établi.

La zone Natura 2000 (*carte à droite*) du Lez recouvre à peu de chose près le périmètre de la ZNIEFF 1 (sauf le Lirou) (*carte à gauche*)



Les limites de la démarche Natura 2000 :

Toutes les espèces ne sont pas prises en compte :

Le Lez a été « ciblé » par l'U.E du fait de la présence, en particulier du chabot du Lez. Par contre les chiroptères, malgré leur présence dans la directive européenne, n'ont pas été retenus par L'Etat français.

De même l'U.E demande à l'Etat français de prendre en compte les « vertigos » (mollusques d'eau douce »

Le périmètre retenu et la question des parcelles

Le périmètre retenu (15 km de long, 144 hectares-ha) prend en compte la ripisylve, parfois très étroite, de quelques mètres de part et d'autre du fleuve.

Il ne prend pas en compte le parcellaire foncier (de propriété). Pour qu'une parcelle agricole bénéficie des aides compensatoires (de préservation de l'Environnement) au titre de Natura 2000, elle doit être comprise au minimum à 50% dans le périmètre Natura 2000.

Ce n'est actuellement le cas nulle part. Aucun contrat avec les agriculteurs riverains n'a été signé.

Un projet d'élargissement du périmètre (270 ha) d'ajustement aux parcelles cadastrales riveraines est en cours d'instruction (depuis 2014).

Les contrats sont volontaires

Un propriétaire ou acteur peut les refuser

Le financement des contrats n'est automatique, mais soumis à appel d'offres

L'Etat et la Collectivité concernée se basent sur leurs moyens disponibles. Une sélection des contrats à retenir est effectuée dans les résultats de l'appel d'offres.

Depuis 2015, la démarche Natura 2000 a permis des actions « directes » avec la signature du premier contrat natura 2000 sur le Lez :

- Recréation de la ripisylve et de restauration végétale des berges a été passé avec les propriétaires du moulin du Martinet

Par ailleurs la démarche Natura 2000 a entraîné – ou peut être confortée par- des actions indirectes :

- Une belle parcelle de chênaie, proche du rond point de Ste Julie, a pu être acquise grâce aux mesures compensatoires du L.I.E.N (Liaison Intercommunale d'Evitement du Nord Montpellier) (**maîtrise foncière**)
- Le projet de traversée du Lez (à Navitau, Castelnaud le Lez) par « l'intercepteur Est » (tuyau des eaux usées en direction de la station d'épuration de Maera à Lattes) donnera lieu à des compensations foncières. (**maîtrise foncière**)
- L'élargissement de la route de « l'allée des platanes » et le doublement du pont sur le Lez à Prades le Lez ont dû prendre strictement en compte les contraintes de la zone Natura 2000.
- A la source une concertation est en cours avec la Régie des Eaux de Montpellier pour rétablir un rejet des eaux dans la vasque et ainsi éviter les actuels à secs des 200 premiers mètres du fleuve, préjudiciables à la survie du chabot du Lez.
- En aval immédiat de la source, avec une zone de carex (laiche) favorable à l'agrion de mercure, malheureusement objet de surfréquentation humaine, une concertation s'établit avec le Département en vue d'une passerelle à établir sur un seuil historique (**gestion de la fréquentation**).
- A Montferrier, une **chartre Natura 2000** est en cours d'établissement avec les propriétaires riverains de l'ancien « parc du château » (en rive droite)
- Installation de panneaux informatifs à Clapiers.

Autres sujets évoqués :

Le pompage à la source, le débit réservé et le chabot du Lez

Il est actuellement de 1700 litres /seconde. Le débit réservé (avec rejet au Lez à 200 m en aval de la source) était de 160 l/sec, avec d'éventuelles « interruptions techniques » préjudiciables à la survie du chabot du Lez . Depuis le 1^{er} janvier 2016 le débit réservé a été augmenté de 20 l/sec, le portant ainsi à 180 l/sec. Pour ce faire La Métropole de Montpellier et la Régie des Eaux ont acheté une 4^e pompe permettant d'assurer le maintien effectif du débit réservé.

La ripisylve est récente

Tels qu'en attestent les documents historiques (« plans masse cultures » des cadastres dits « napoléoniens » et autres documents historiques sur l'évolution de l'occupation des sols).

Sentiers botaniques

Il est possible d'en créer avec l'application « Smartflore » de Tela Botanica.

VINCENT PERRET : CETTE INTERVENTION (du matin) INTRODUIT LES THEMES QUI SERONT EVOQUES LORS DE LA BALADE DE L'APRES-MIDI. ELLE A ETE APPUYEE DE DOCUMENTS.

La richesse chronologique des belvédères et sites du Lez dans le secteur de Lunaret

- Préhistoire : le site de Bourgade : des silex moustériens (néanderthaliens) y ont été trouvés
(Cf. publication d'Henry de Lumley –Woodyear: « Le paléolithique inférieur et moyen du midi méditerranéen dans son cadre géologique" Tome II Bas-Languedoc-Roussillon-Catalogne Vème supplément à Gallia Préhistoire. CNRS 1971)
- Préhistoire : le site des falaises de Lunaret
- Les celtes : l'oppidum de Substantion
- Les grecs : le site de Navitau, possible point d'aboutissement de la navigation sur le Lez depuis le port grec de Lattes et la voie antique en direction du nord vers Alès
- Les romains : le site de Substantion-Sextantio, la voie Domitienne et la traversée du Lez (le pont antique, et l'éventuel diverticule par Navitau et son gué)
- Du Moyen-Âge au XXe siècle : L'histoire du domaine de La Valette et la donation d'Henri de Lunaret

Les tufs du Lez

Cf. la thèse de Planchon

Les tufs se forment (par précipitation du CO₂) dans les zones de brassages, notamment les seuils (pessières), exemple à Sijas, et au zones de confluences, exemple : à Ste julie, de la vallée de la Buèges

Autres sites évoqués : les paléo-tufs de Castelnaud, de Méric

Les tufs du château de Montferrand, de Ferrières les verreries (résurgence de Gornières).

Les moulins du Lez

Le Martinet : ce moulin bladier puis drapier disposait de « foulons » (tels de grands marteaux d'où son nom), et tels que Vincent les a restitués sur une nouvelle maquette qu'il a présenté.

Le moulin a été un moment un moulin à papier puis pour marteler des plaques de cuivre pour fabriquer le verdet : les plaques de cuivre étaient disposées en couches alternées avec du raisin dans des « oules » (récipients traditionnels en terre cuite). L'acidité et la corrosion finissaient par produire une « mousse » verdâtre, grattée par les femmes. Celle-ci était utilisée pour des teintures en noir, pour de l'encre verte, pour une sorte de lasure en Hollande, pour les émaux de St Jean de Fos, ...etc...

Lavalette :

Fin XVIIIe siècle, ce moulin a été une filature et manufacture textile.

Cf. les dessins de Laurens montrant Lavalette.

A partir de 1761 et la libération de la production de toiles peintes (cf Oberkampf et la toile de Jouy) Lavalette a produit des « indiennes de Montpellier ».

Cf le texte d'Emile Bonnet sur l'industrie des toiles peintes

Vincent a acheté au musée des Arts Décoratifs, à Paris, les droits de représentation de deux fichiers numériques des deux seuls échantillons en possession de ce musée de toiles peintes de Montpellier. Il en a tiré deux reproductions sur deux grands panneaux.

(Ces droits sont limités à ses médiations et ne peuvent être transmis. Pour des publications ou pour une diffusion sur Internet, il faudra contacter le Musée des arts décoratifs)

Les teintures à partir des plantes de la garrigue

Couleur jaune : à partir du nerprun, daphne gnidium (= « lou garou ») en forêt de Clapiers

Couleur beige : à partir de la coroyère à feuille de myrte (« lou redoul » => « la redoulière »). La coroyère est encore présente en aval du moulin de la tannerie à Montferrier (le « trentanel »)

Couleur rouge : la garance des teinturiers. Zone de la Cadoule à Mauguio. La cochenille (aujourd'hui disparue)

Cf le livre de Dominique CARDON « Mémoires de teinturiers », CNRS.

BALADE des BELVEDERES de LUNARET GUIDEE par Vincent PERRET (Après-midi)

(Cette balade a fait l'objet d'une centaine de photos, prises par Olivier, illustrant chacun des points évoqués ci dessous)



De la ferme pédagogique nous montons par les sentiers via le marais asiatique dans la Réserve Naturelle du Lez, jusqu'au belvédère des falaises

A proximité de la ferme un petit troupeau de brebis caussenardes paît dans l'objectif de réduire le risque incendie.

La Réserve Naturelle du Lez et le sentier de Petite Randonnée

Le site a été classé "réserve naturelle volontaire du Lez" en 2000 sous l'impulsion de l'équipe municipale (Moralès) mais il n'est pas devenu réserve naturelle régionale comme l'aurait permis l'application de la loi de proximité de 2001.

Le site a été ouvert au public en sentier de petite randonnée (PR) en 2007. Il est géré par la Direction Paysage et Biodiversité (anciens espaces verts) et par le parc de Lunaret qui en assure la surveillance et la gestion des ouvertures. Ce sentier est ouvert aux heures du parc de Lunaret, il est fermé les lundis saufs vacances scolaires de la zone C et jours fériés.

Le belvédère des falaises de Lunaret

Ce belvédère, pour raisons de sécurité, n'est pas ouvert au public.

Il offre une vue à 180° vers le nord, permettant de découvrir :

-au premier plan :

*la falaise jurassique, issue du pli-faille de Montpellier

*Le méandre du Lez de Navitau et sa ripisylve : l'ancienne prairie où Mr de Mousteron propriétaire en 1750-1751 (Atlas du grand St Jean) du moulin-blanchisserie de Navitau faisait étendre ses toiles est aujourd'hui est une propriété privée aménagée avec un petit étang.

-au second plan :

* l'urbanisation du lotissement de Navitau (commune de Castelnaud)

* le versant urbanisé de Substantion (commune de Castelnaud)

- au 3^e plan :

* vers l'est le vallon de Courtarelles avec le lotissement du « clos des oliviers » et les grues du chantier de construction du futur quartier de Caylus (commune de Castelnaud)

* le village de Clapiers et la forêt de Clapiers

Le belvédère du mazet

L'accès est public, étant situé sur le chemin public du moulin du Roc à Agropolis, via la Réserve Naturelle du Lez.

Il offre également une vue à 180° vers le nord, avec globalement les mêmes éléments que le belvédère des falaises. Au loin le Pic Saint Loup.

Au 1^{er} plan les pins d'Alep, anciennement gemmés pour la résine (avec une grande « cicatrice » verticale à la base du tronc)

Vers le Sud-est, au travers du grillage surmontant le mur ou en passant la porte du mur, une belle vue sur la colline du Miradou (à Castelnaud) et son château d'eau.

Le Mazet sert à Vincent Perret pour l'accueil de groupes avec des maquettes « interactives » : elles permettent de montrer l'évolution de la fermeture de la végétation en garrigues. Le local contient en outre des ossements de la faune de la préhistoire.

Le site a été occupé par l'Homme au paléolithique.

Le sentier descendant du Mazet à la ripisylve du Lez

permet de découvrir d'en bas les falaises, la végétation de leur piémont.

On rencontre la corroyère des tanneurs et des teinturiers.

La ripisylve du Lez rive droite du méandre de Navitau

Le Lez est un plan d'eau, dû à la peissière (barrage, seuil des moulins des Guilhems en aval)

A proximité de la peissière de Navitrau on note :

- les platanes avec des phénomènes de jonctions (coalescences) entre des troncs, ainsi que l'impressionnant réseau racinaire avec des coalescences.
- Les pneumatophores (racines aériennes) d'un cyprès chauve.

La peissière de Navitau est un chef d'œuvre de construction, un patrimoine historique. Elle est en bon état.

Le brassage d'eau à son aval a provoqué la précipitation du calcaire dissous et la formation de tufs (travertins)

L'entrée du canal d'amenée vers le moulin de Navitau est visible sur la rive gauche en face.

Cette peissière détermine un plan d'eau jusqu'en amont, à la peissière de Martinet.

Le Martinet

Dans le lit du Lez on remarque (en rive droite) un atterrissement en cours de végétalisation spontanée.

Le moulin du Martinet (en rive gauche) est une habitation privée.

La berge du Lez a fait l'objet d'un contrat Natura 2000 avec plantations d'arbres pour recréer la ripisylve, et le confortement des berges par des fascines végétales.

Le belvédère du méandre du Martinet

est un rocher calcaire dur jurassique avec des strates redressées à la verticale.

Il permet une vue sur la section nord-sud à cet endroit du fleuve, jusqu'à la peissière semi-ruinée du Martinet.

Egalement il permet une vue du coude du fleuve, avec « l'île du Martinet », densément végétalisée, et le bras « semi-mort » (fonctionnant en période de crues), en rive droite.

A proximité du rocher se trouve un accès au fleuve, lieu de baignade, avec une corde pour se suspendre aux arbres et plonger ;

La prairie de la Réserve naturelle

C'est un espace ouvert, intermédiaire entre d'une part, la zone des falaises et de garrigues et d'autre part la ripisylve. C'est un lieu d'une riche biodiversité.

Franchissant par une porte verrouillée la clôture du zoo, nous remontons vers le belvédère du zoo.

Le belvédère du zoo

Situé sur le sentier de découverte, il est aménagé, avec des panneaux explicatifs et des barrières.

Il offre une vue vers le nord, un peu limitée par la prolifération des arbres : chênes-vert et chênes blancs, pins d'Alep (devant faire l'objet d'éclaircies pour réduire le risque incendie) et par la ripisylve de « l'île du Martinet ».

Au second plan, seul le clocher de l'église de Clapiers et la forêt de Clapiers sont visibles.

De là nous rentrons à la ferme pédagogique pour une petite session de clôture de la journée.

REUNION de CLÔTURE de LA JOURNEE : AMORCE de DEBAT sur LE BILAN et les PERSPECTIVES de l'OPERATION « BELVEDERES sur la VALLE du LEZ » (fin d'après-midi)

Rappel: initialement, dans l'annonce de la journée, l'après-midi aurait dû être exclusivement consacrée à cette réunion et ce sujet. Le mauvais temps du matin (pluie) en a décidé autrement.

Le groupe a résolu de reporter ce sujet à l'après-midi du prochain et 6^e rendez-vous des belvédères qui aura lieu fin janvier à Castelnau Le Lez.

Néanmoins, il a été décidé d'esquisser le débat.

Jean-Yves CROCHET (géologue et paléontologue) signale l'importance de parler de :

- l'origine des falaises,
- l'Histoire des « deux Lez » : le Lez de surface, le Lez souterrain (dans les réseaux karstiques)
- et l'intérêt de concevoir, pour l'avenir des outils pédagogiques à l'attention des enseignants

Vincent PERRET signale de rajouter à la fiche-type des belvédères les rubriques :

- les légendes, contes (avec l'exemple de "Cadet Briscambille ou le trésor du rocher de Substantion"
- la toponymie en prenant pour exemple le chemin de la monnaie, le mas du diable...

Il suggère aussi de développer le thème historique du Lez comme instrument de développement économique de la ville de Montpellier (moulins, industrie textile, etc...)

Il est également suggéré de mettre en ordre chronologique les contenus des différentes rubriques des fiches, en particulier en ce qui concerne la géologie et l'Histoire.

Henri ODET suggère la réalisation d'une courte vidéo (3 minutes) où le Lez lui-même se présenterait, se raconterait.

P.S : à ce compte-rendu peuvent s'ajouter 106 photos, prises tout au long e la journée, par O.de Labrusse, et légendées. Elles sont disponibles auprès de celui-ci.

Prochain 6^e rendez-vous des « Belvédères sur la vallée du Lez » : à Castelnaud (en face du n°12 du chemin du mas du diable), le mercredi 25 janvier 2017, de 9h à 12h

Ce rendez-vous sera suivi l'après-midi (14h-17h) par une réunion de travail sur «le « bilan à mi-parcours et perspectives de la phase n°1 de l'opération belvédères sur la vallée du Lez »

A cette réunion devraient être présents les correspondant(e)s des différentes associations membres de ce projet inter-associatif,

ainsi que toute personne concernée souhaitant y participer.

